

POINT SUR LE PROCESSUS DE L'INTEGRATION DE LA GIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Contexte

Dans le cadre d'une meilleure prise en compte des questions liées à l'eau, l'hygiène et la santé dans les programmes d'enseignement du primaire, le PNE-Bénin et l'ONG PROTOS-Bénin ont initié et édité en 2005 un manuel intitulé « l'eau, l'hygiène, la santé » au profit des écoliers et enseignants des cours moyens (CM) de l'enseignement primaire.

Un état des lieux réalisé au niveau des programmes en vigueur au Bénin a montré que la question de l'eau bien que transversale à tous les domaines de formation des apprenants, n'est pas bien accentuée. Face à l'importance que revêt cette question aujourd'hui dans le monde, il s'avère indispensable d'accorder un peu plus d'attention à l'enseignement des questions relatives à l'eau et l'assainissement dans les programmes déroulés dans les classes de l'enseignement primaire.

La présente action du PNE-Bénin vise également à combler le gap qui est créé par le manque de formation dans ce domaine dans les basses classes, alors qu'au niveau de l'enseignement supérieur et de la Recherche il existe un programme en Hydrologie et sur la GIRE, donnée aux étudiants grâce au ProfEau (Programme pour la formation sur l'eau) piloté dans trois entités de l'Université d'Abomey-Calavi à savoir : la Faculté de Sciences Agronomiques (FSA), la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) et l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

Déroulement du processus

Afin d'atteindre son objectif, le PNE-Bénin s'est engagé dans un processus visant à intégrer l'utilisation du manuel « l'eau, l'hygiène, la santé » dans les classes. Les différentes étapes de ce processus se résument à ce qui suit :

- L'acceptation du manuel par le Ministère de tutelle de l'enseignement primaire (Ministère de l'enseignement maternel et primaire (MEMP) comme document officiel à utiliser dans les classes du CM ;

- L'intégration du manuel aux programmes dans les classes du CM sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, la démarche suivante est entreprise depuis l'édition du manuel en 2005 :

- la validation du manuel en Février 2006 par les responsables des Directions techniques du Ministère en charge de l'enseignement primaire, les Inspecteurs, les Directeurs d'écoles, les Conseillers Pédagogiques et des personnes ressources ;
- la correction du manuel en 2007 sur la base des observations issues de l'atelier de validation, par une équipe de consultants constituée d'inspecteurs et de concepteurs de manuels scolaires ;
- la validation de la version corrigée du manuel par les mêmes participants de la première validation. Cette deuxième validation a eu lieu en janvier 2008 ;
- la signature d'un accord de partenariat entre le PNE-Bénin et le MEMP/ INFRE afin de faciliter les actions menées par le PNE dans les écoles ; (action en cours)
- la préface de la version actuelle du manuel par la Ministre de l'enseignement maternel et primaire (action en cours) ;
- l'élaboration des plans d'actions pour l'intégration du manuel dans les programmes d'études des cours moyens de l'enseignement primaire, cet atelier a eu lieu à Lokossa du 4 au 6 juin 2008 ;
- la validation des plans d'actions qui a eu lieu en juillet 2008 ;
- la formation des enseignants en vue de l'utilisation du manuel dans les classes qui aura lieu en août 2008 ;
- l'expérimentation du manuel prévue pour la rentrée scolaire 2008-2009 dans 12 écoles expérimentales réparties dans les douze départements avec la collaboration des Directions départementales de l'enseignement maternel et primaire et les Circonscriptions Scolaires de ces départements. Ces écoles seront sélectionnées sur la base de critères bien définis.

Notons qu'en prélude à la signature de l'accord de partenariat avec le Ministère, plusieurs rencontres ont eu lieu. Il s'agit de :

- l'audience accordée par le Directeur de l'Institut National de la Recherche en Education (INFRE) au PNE en vue de définir les bases de collaboration avec cette

structure et les clauses devant constituées le protocole d'accord de partenariat avec le Ministère;

- l'audience accordée au PNE-Bénin par le Directeur de Cabinet du MEMP qui a permis au PNE de partager avec l'Autorité sa vision et son objectif pour toutes les actions actuelles et futures menées par le PNE en direction du monde scolaire ;
- la séance de travail regroupant le PNE-Bénin, et quatre directions techniques du MEMP impliquées dans l'accord de partenariat à signer. Il s'agit de la Direction de l'Enseignement Primaire (DEP), la Direction de l'Inspection Pédagogique (DIP), la Direction de la Promotion et de la scolarisation (DPS) et de l'INFRE.

Au cours de cette séance qui a eu lieu le 30 avril 2008 au Cabinet du MEMP, les différentes directions ont apprécié la démarche du PNE et ont approuvé la préface du manuel par la Ministre. Ils ont également donné leur avis favorable sur l'établissement d'un partenariat avec le MEMP qui les implique, leur accord pour la signature sera donné après une analyse approfondie des termes du partenariat dans les prochains jours.

Le contrat a été signé entre l'INFRE et le PNE-Bénin ; le manuel préfacé par le Ministre.

Quatre plans d'actions ont été élaborés et validés par les enseignants et se présentent comme suit :

➤ **PLANS D' ACTIONS**

PA N° 1 : Plan d'actions pour l'introduction du manuel « l'eau, l'hygiène, la santé » dans les programmes d'études de l'enseignement primaire.

PA N° 2 : Plan d'actions de formation des enseignants du primaire pour l'expérimentation et la généralisation du manuel

PA N°3 : Plan d'actions pour la formation des élèves -maîtres sur l'utilisation du manuel « l'eau l'hygiène, la santé» du PNE

PA N°4 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre des innovations du PNE dans le système éducatif a travers la recherche-action